



APPEL À PROJETS 2019 - ASSOCIATIONS

POUR LA REALISATION DE PROJETS DURABLES EN LIEN AVEC LA STRATEGIE RÉGIONALE « GOOD FOOD »

- RÈGLEMENT -



Le présent document définit le cadre de l'appel à projet, il comprend les informations suivantes :

1. Contexte et objectifs de l'appel à projet
 - a. Qui peut remettre un projet ?
2. Nature des projets attendus
 - a. Objectifs
 - b. Typologie de projets
3. Modalités de l'aide
 - a. Aide financière et modalités
 - b. Appui méthodologique
 - c. Outils
4. Processus de sélection et critères de sélection et de recevabilité
 - a. Processus de sélection
 - b. Critères de recevabilité
 - c. Critères de sélection
5. Calendrier
6. Annexes à joindre au dossier

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets

L'impact de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette, est énorme. A Bruxelles, l'alimentation représente ¼ de l'empreinte écologique d'un ménage bruxellois.

La stratégie Good Food, « Une stratégie régionale pour un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale », a été lancée en janvier 2016 et approuvée par le gouvernement bruxellois. La stratégie s'inscrit dans la nécessaire transformation du système alimentaire bruxellois et a pour but de développer une alimentation saine, locale et de qualité, basée sur des circuits courts, qui réponde aux besoins en termes de santé, de qualité de vie et d'améliorations, tant sur le plan environnemental que social.

Good Food, c'est "mieux produire", c'est à dire produire une alimentation saine et locale, dans le respect de l'environnement.

Good Food, c'est aussi "bien manger", c'est à dire mettre une alimentation saine et équilibrée à la portée de tous, en utilisant autant que possible des produits locaux.

Au niveau environnemental, la transition a pour but de changer les modes de consommation de chacun dans le sens des principes suivants:

- La promotion d'une consommation axée sur des produits sains, avec un impact limité au niveau de l'utilisation des richesses naturelles et des émissions de CO² (critère de provenance/mode de production/méthodes de transformation/mode de livraison);

- le but est donc de modifier le schéma alimentaire de façon à en diminuer l'impact global en travaillant sur plusieurs aspects: la quantité globale, l'équilibre dans l'assiette, le type et la qualité de la viande, le poisson choisi, la préférence pour des fruits et légumes frais, locaux et de saison, de haute qualité;

- il s'agit en particulier d'augmenter la consommation de protéines végétales et de diminuer simultanément la consommation de produits riches en protéines animales, tout en assurant une alimentation équilibrée.

- lutte contre le gaspillage alimentaire.

La stratégie Good Food a pour vocation, d'une part, sous l'impulsion de Bruxelles Environnement de préparer progressivement Bruxelles aux mutations inéluctables de la société et favoriser la transition alimentaire sur la Région de Bruxelles-Capitale. Et d'autre part, en s'appuyant sur les initiatives de terrain des associations actives sur la Région, acteurs relais de la transition, d'accompagner, diversifier et enrichir l'action publique, tout en intégrant la participation des citoyens.

Pour la troisième année consécutive, un appel à projets à destination spécifiquement des associations actives en Région de Bruxelles-Capitale est publié. Cet appel à projet a pour objectif de soutenir des projets ambitieux et novateurs qui permettent de renforcer et de contribuer à la mise en œuvre des objectifs fixés par la stratégie.

La stratégie Good Food peut être consultée sur le [portail Good Food](#).

a. Qui peut remettre un projet ?

L'appel à projets s'adresse :

A toutes les associations actives en Région de Bruxelles-Capitale :

- Associations sans but lucratif (ASBL)
- Associations internationales sans but lucratif (AISBL)
- Associations de fait
- Institutions d'utilité publique

Cet appel à projet ne s'adresse donc pas aux groupes cibles repris ci-dessous.

D'autres soutiens spécifiques sont prévus pour chacun :

- Aux écoles (maternelles, primaires, secondaires), aux hautes écoles et aux universités
→ voir l'appel à projets pour les écoles
- Aux administrations locales (Communes et CPAS)
→ voir l'appel à projets pour les communes et CPAS
- Aux entreprises
→ voir l'appel à projets pour l'économie circulaire (be.circular – activités économiques)
- Aux particuliers
→ voir l'appel à projets pour les initiatives collectives citoyennes (Inspirons le quartier)

2. Nature des projets attendus

a. Objectifs

L'appel à projet souhaite favoriser le soutien aux projets d'innovation. Le souhait est de voir émerger des solutions novatrices et créatives pour répondre aux objectifs et enjeux de la stratégie Good Food et des projets qui ont les chances de se perpétuer grâce au développement de compétences, de la pratique, des partenariats et d'un ancrage local sans qu'il nécessite à terme un soutien financier structurel de Bruxelles Environnement.

Avec cet appel à projets, Bruxelles Environnement veut soutenir les projets d'envergure, à partir de 15.000€ avec un maximum de 50.000€.

Cet appel à projets a pour vocation d'inciter les associations à s'associer afin de proposer des projets co-portés. Nous encourageons ces dispositifs afin de mettre en œuvre les processus les plus complets possibles dans des projets d'envergure.

Pour mémoire, il existe un dispositif de financement via la bourse facilitateur relais Good Food qui permet de soutenir des projets de plus petite envergure type ateliers cuisines (max 3.000 €).

<https://www.goodfood.brussels/fr/contributions/faciliteur-relais-good-food>

L'objectif poursuivi par l'appel à projets s'inscrit en cohérence avec quatre axes auxquels s'attache à répondre la stratégie.

b. Typologie de projets

Les projets attendus portent sur les thématiques suivantes :

Nb : il faut entendre par innovant : à l'exclusion de ce qui est déjà réalisé / existant (voir portail GoodFood.brussels, bilan à mi-parcours de la stratégie)

- **La production alimentaire par les particuliers**

La stratégie se fixe comme objectif que 30% des ménages produisent une partie de leur alimentation à l'horizon 2020.

Nous attendons dans le cadre de cet appel des projets innovants qui permettraient d'augmenter concrètement et significativement le pourcentage de ménages bruxellois qui produisent chez eux et des projets exemplaires qui rencontrent cet objectif.

- **L'offre alimentaire : garantir une information transparente relative à l'offre alimentaire durable et accompagner la transition de l'offre sur la Région de Bruxelles-Capitale.**

Nous attendons dans le cadre de cet appel des projets d'accompagnement des citoyens à l'alimentation durable (sensibilisation et vulgarisation). Ces projets peuvent se rapporter à la création d'outils et d'infographies mis à disposition des commerces. Ces outils permettent de sensibiliser à la question des choix alimentaires (par exemple : sensibiliser les clients à la provenance des aliments, à la lecture des étiquettes, à l'impact des achats effectués et produits choisis sur l'environnement – *dénoncer l'impact du choix entre une pomme belge et d'une pomme provenant de Nouvelle-Zélande par exemple*, à la perception des rapports qualités/prix, etc.).

- **La demande alimentaire : accompagner les citoyens et les familles vers une transition dans les pratiques alimentaires.**

Nous attendons dans le cadre de cet appel, d'une part, des projets visant des changements de comportement sur le long terme des pratiques alimentaires. Par exemple, la mise en place d'un challenge ou de défis de sensibilisation et d'accompagnement à la transition de la demande alimentaire avec des ménages bruxellois (veggie, achat local et de saison,...) afin de favoriser le passage à l'acte.

D'autre part, des projets abordant la question de la transition de la demande et des changements de comportements qui identifient les freins et les leviers de changement pour aboutir à des actions concrètes.

- **La lutte contre le gaspillage alimentaire**

La stratégie Good Food s'est fixé comme objectif ambitieux de contribuer à une réduction de 30% du gaspillage alimentaire d'ici 2020, et ce, sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Nous attendons dans le cadre de cet appel des projets visant des changements de comportement, sur le long terme, des pratiques et l'identification des leviers afin de lutter contre le gaspillage alimentaire des ménages en particulier. Le projet peut être d'envergure, l'innovation provient soit de l'échelle d'intervention soit de la solution en elle-même.

Par exemple : la mise en place d'un challenge ou de défis de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire avec des ménages bruxellois afin de favoriser le passage à l'acte.

Sont également attendus, des projets permettant le renforcement des initiatives liées à la redistribution des invendus par le soutien aux acteurs de l'aide alimentaire (par exemple, en favorisant l'optimisation logistique, la création de plateformes de distribution d'invendus supplémentaires venant compléter les dispositifs existants, ...).

Nb : Deux projets en cours de réalisation aboutiront mi-2019. Ils ont pour objectif d'une part de proposer des « trucs et astuces » aux ménages pour réduire le gaspillage alimentaire, sous forme d'un programme personnalisable. Et d'autre part, de soutenir les projets de récupération d'invendus menés par des citoyens et entrepreneurs, en leur indiquant les pistes à suivre pour mener au mieux leurs activités, en termes de réglementation législative et sanitaire. Les outils réalisés seront mis à disposition en version papier et/ou électronique via le portail GoodFood et sur demande auprès de Bruxelles Environnement.

3. Modalités de l'aide

a. Aide financière et modalités

Avec cet appel à projets, Bruxelles Environnement veut soutenir les projets d'envergure, à partir de 15.000€ avec un maximum de 50.000€.

Les projets peuvent s'étaler sur **deux ans** maximum après l'entrée en vigueur du subside.

Les dépenses éligibles auront un **lien direct** avec le projet, auront lieu durant la période subsidiée, et doivent être réparties selon les postes suivants :

- Les loyers et les charges locatives
- Les frais de promotion et de publication
- Les frais administratifs
- Les frais de déplacement
- La rétribution des tiers et de sous-traitants, les honoraires, les vacataires
- Les frais de personnel (sous contrat de travail avec le bénéficiaire)
- Les investissements (max 50% du montant demandé)

Point d'attention :

- 1). Les dépenses pour achats de denrées alimentaires ne sont pas recevables. A l'exception des dépenses de type catering pour des événements de promotion dans le cadre du projet.
- 2). Les dépenses pour charges financières (impôts, taxes, frais bancaires,...) ne seront pas prises en charge par le subside.

Les dépenses subventionnées doivent répondre aux conditions suivantes :

- Les dépenses seront réalisées pendant la période couverte par le subside,
- Les dépenses seront effectivement engagées par le bénéficiaire du subside.
- Les dépenses seront reprises dans la comptabilité, sont identifiables et contrôlables.

b. Appui méthodologique

Un comité d'accompagnement, composé de représentants de Bruxelles Environnement et de représentants de la Ministre, se réunit au moins une fois à la fin du projet pour valider les résultats et aussi souvent que le requiert le bon avancement des projets, à la demande d'une des parties.

c. Outils

Bruxelles Environnement mettra à disposition divers outils et brochures (calendriers, fiches recettes, brochures sur les conseils en alimentation, outils issus de projets soutenus précédemment, etc.). Vous trouverez aussi tous ces outils sur notre site Internet www.environnement.brussels.

Par ailleurs, des expériences peuvent être échangées avec d'autres acteurs et les projets peuvent bénéficier d'une visibilité via le portail www.goodfood.brussels.

4. Processus de sélection et critères de sélection et de recevabilité

a. Processus de sélection

Les projets répondant aux critères de participation et de recevabilité seront évalués et sélectionnés par un jury. La sélection se fera sur base d'un comparatif entre les différents projets réceptionnés sur base des critères de sélection et ce, jusqu'à épuisement du budget disponible.

Le jury est composé:

- d'un représentant de la ministre (observateur) ;
- d'experts thématiques de Bruxelles Environnement ;
- d'experts indépendants spécialistes du thème (les correspondants thématiques des administrations des deux autres Régions si possible)

b. Critères de recevabilité

- Le projet doit être porté par une association active sur la Région de Bruxelles-Capitale,
- Le projet doit se dérouler en Région de Bruxelles-Capitale et s'adresser à un public qui habite ou est présent à Bruxelles,
- Le projet doit être en adéquation avec les principes GoodFood,
- Le projet doit être en adéquation avec les objectifs et la typologie des projets attendus avec cet appel à projets,
- Le projet doit avoir été introduit dans les délais, à l'aide du formulaire prévu par l'administration et dûment complété,

c. Critères de sélection

Les projets seront jugés suivant les critères suivants :

- 1) Le caractère répliquable du projet, ou le fait que le projet puisse servir plus largement à terme (reproductible par exemple sur d'autres territoires, avec d'autres groupes et publics et la

probabilité qu'a le projet de déboucher sur des réalisations concrètes et durables dans le temps), (10 points)

- 2) Le caractère novateur et créatif du projet : la plus-value claire du projet par rapport à une situation existante (*que ce soit par la forme du projet, le contenu, les collaborations et les synergies qu'il développe*), (15 points)
- 3) L'ampleur du projet : les actions à impact collectif, qui contribuent à une évolution des comportements; (5 points)
- 4) Le co-portage du projet par une ou plusieurs associations (une association qui porte et coordonne le projet, mais qui propose des partenariats établis, développés et conclus **ou** un co-portage intégral du projet), (15 points)
- 5) La crédibilité de l'impact à long terme du projet à l'issue du financement régional, (5 points)
- 6) Critères de réalisation : (30 points au total, détail ci-dessous)

La pertinence et la qualité méthodologique du projet :

- l'identification du groupe cible et sa pertinence par rapport au projet ; (5 points)
- la méthode décrite et la crédibilité du projet ; (5 points)
- la qualité du processus et sa finition ; (5 points)
- le planning proposé et la compatibilité avec le subsidé ; (5 points)
- la concordance du projet avec le budget demandé (budget prévisionnel détaillé, réaliste et équilibré) ; (5 points)
- l'identification claire des charges spécifiquement affectées au projet et l'identification claire des moyens nécessaires et disponibles ; (5 points)

Nb : les publics cibles des projets attendus seront de typologies variés : par exemple : les jeunes (hors public scolaire), les ménages avec un profil impactant environnementalement, le grand public respectant les principes de mixité et d'égalité femmes-hommes, les ménages avec jardin (ou autre critère de sélection par rapport au projet porté), les ménages issus de l'immigration, etc.

- 7) Critères de suivi, d'évaluation et de retours: (20 points au total, détail ci-dessous)
 - Les projets doivent proposer des indicateurs d'évaluation précis (qualitative et quantitative) permettant de mesurer l'impact sur le terrain ; (10 points)
 - Les projets doivent également proposer des objectifs qui permettent une évaluation globale du projet en lui-même ; (5 points)
 - La valorisation du projet est envisagée ; (5 points)
 - La diffusion et mise à disposition des outils, si il y en a, auprès du grand public est prévue (hébergement sur le portail GoodFood.brussels,...).

5. Calendrier

- 15 mars 2019: lancement de l'appel à projets
- 1^{er} avril 2019 : séance d'information à Bruxelles Environnement à 9h30
 - Inscriptions : info-goodfood@environnement.brussels
- 21 juin 2019 : date limite de remise des dossiers de candidature à 17h
 - Par e-mail, à l'attention de: info-goodfood@environnement.brussels
 - Préciser l'objet : 2019_AAP_GF_Associations
- septembre 2019 : réunion du jury de sélection
- novembre- décembre 2019 : notification des lauréats de l'appel

- Au plus tôt en décembre 2019 : démarrage des projets

La proposition de projet doit être remise **au plus tard le 21 juin 2019 à 17h** à Bruxelles Environnement, à l'aide du dossier de candidature complété et signé par les personnes habilitées à engager l'association.

Pour plus d'informations :

- info-goodfood@environnement.brussels

Bruxelles Environnement
Département Consommation durable et Eco-comportement
Service Alimentation durable

6. Annexes à joindre au dossier

1. Dossier de candidature
2. Annexe budgétaire
3. Formulaire « Egalité des chances » pour les demandes supérieures à 30.000 €